

ERGOTHÉRAPEUTE



PRÉREQUIS

- **Avoir moins de 30 ans au démarrage du contrat** (sans limite d'âge pour les personnes ayant une reconnaissance travailleur handicapé).
- **Avoir validé les deux premières années à l'IFE de Montpellier.**

DURÉE DE FORMATION

1 an
700 HEURES
de formation théorique

LIEUX DE FORMATION

Hérault

- Montpellier

TAUX DE RÉUSSITE (2025)

100%

DIPLÔME

Diplôme d'État
(Grade licence) **Niveau 6**

LE RÔLE DE L'ERGOTHÉRAPEUTE

L'ergothérapeute est un professionnel de santé **qui agit sur le lien entre activité et santé**.

Son rôle est **d'aider les personnes en situation de handicap, de maladie, d'accident ou de perte d'autonomie à retrouver, développer ou maintenir leurs capacités d'action au quotidien**.

Il évalue les besoins et l'environnement de la personne, **conçoit des solutions personnalisées** (soins, exercices, appareillages, aménagements) et favorise l'insertion sociale, scolaire ou professionnelle.

VOUS AIMEZ AIDER LES AUTRES À RETROUVER AUTONOMIE ET QUALITÉ DE VIE ?

Découvrez un métier d'avenir dans la santé et le médico-social !



CFA Sanitaire & Social

Former aux métiers de l'humain

Contactez-nous

04 67 69 04 36 
contact@cfa-sanitaire-social.com 
www.cfa-sanitaire-social.com 

ERGOTHÉRAPEUTE



DECOUVRIR LA FICHE OFFICIELLE DU DIPLOME



RNCP40047 - DE - Ergothérapeute

POURSUITE D'ÉTUDE

- Master en Sciences de la Santé
- Master Recherche, Gestion de Projets et Pratiques Professionnelles en Ergothérapie (RG3PE)
- Master d'Ergothérapie Européen
- Masseur-kinésithérapeute

QUELS EMPLOYEURS ?

- **Secteur hospitalier et sanitaire** : hôpitaux publics et privés (**CH / CHU / CP**), centres de rééducation fonctionnelle (**CRF**).
- **Secteur médico-social** : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (**EHPAD**), instituts médico-éducatifs (**IME**), instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (**ITEP**), maisons d'accueil spécialisées (**MAS**), foyers d'accueil médicalisés (**FAM**).
- **Secteur du handicap et de la réadaptation** : services de rééducation, centres de réadaptation professionnelle (**CRP**), établissements et services d'accompagnement par le travail (**ESAT**).
- **Pratique libérale et domicile** : exercice en cabinet libéral, interventions à domicile (**SAD / SSIAD**) pour favoriser l'autonomie.
- **Fournisseurs spécialisés** : entreprises de vente et de conseil en matériel médical (**VMM**), en lien avec les orthoprotéthistes et kinésithérapeute.

QUEL COÛT POUR MA FORMATION ?

La formation est gratuite pour l'apprenti(e)

Art. L.6211-1 et L.6221-2 du code du travail

Loi 2018-771 du 05/09/2018 Art-11

QUELLES SONT LES MISSIONS AU QUOTIDIEN ?

- **Évaluer** les capacités, les besoins et les habitudes de vie de la personne afin d'établir un diagnostic ergothérapique ;
- **Concevoir et mettre en œuvre** des soins, activités de rééducation, réadaptation et réinsertion ;
- **Préconiser, adapter et entraîner** à l'utilisation d'aides techniques, orthèses ou aménagements de l'environnement ;
- **Conseiller et accompagner** la personne, sa famille et les aidants dans la gestion du handicap et la prévention des risques ;
- **Aménager** les espaces de vie ou de travail pour les rendre accessibles, sécurisés et adaptés ;
- **Collaborer** avec les équipes médicales, sociales et éducatives pour garantir la continuité de la prise en charge ;
- **Participer** à l'éducation thérapeutique, à la recherche, à la formation et à la promotion de la santé.

Je candidate



Étape 1

Préinscription



Étape 2

Inscription à une réunion d'information en visioconférence



Les partenaires

